

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le 18 octobre 2024
COLLOQUE
9 h à 17 h
Accueil café à partir de 8 h 30
« La malséparation »

Le nombre de places étant limité, une inscription préalable est souhaitable.
Il ne sera pas délivré d'accusé réception d'inscription.
Une facture acquittée et une attestation de présence seront remises
sur place aux participants le jour du colloque.

Règlement à retourner à :

I.P.E.C. Secrétariat
111, Rue de la Ferme Bernard
04140 Seyne

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Tél : _____

Mail : _____ @ _____

Inscription : Avant le 30/09/2024 Après le 30/09/2024

60 €

80 €

Tarif adhérent – Etudiant 40 € (sur justificatif)

Coordonnées de l'employeur : _____

Imprimé par nos soins



COLLOQUE

« La malséparation »

Le 18 octobre 2024

Jean Van HEMELRIJCK
Psychologue ; psychothérapeute.
Formateur en thérapie systémique
familiale et institutionnelle.

Amphi Valade CH Montperrin
109, Av. du Petit Barthélémy - Aix

Ce colloque s'adresse aux travailleurs sociaux, soignants,
thérapeutes, enseignants, ...

Jean Van HEMELRIJCK
Psychologue
Psychothérapeute

**Formateur en thérapie systémique
Familiale et institutionnelle**

CEFA Genève & Assemblages Brabant Wallon

Enseignant à l'Université Libre de Bruxelles

**Auteur de « La malséparation »
« Les séparations parentales conflictuelles »**

Coordinateurs :

Jean-François AMPELAS,
Médecin psychiatre, thérapeute familial, formateur

Thomas SCHWAB
Psychologue, thérapeute familial, formateur

Pour tous renseignements :

Tél : 06 59 40.85.41

Site I.P.E.C. : <http://ipec-formation.fr>

E.Mail : ipec.formation.systemie@gmail.com

« La malséparation »

Peut-on un jour se séparer de celui ou de celle que l'on a aimé et qui peut-être nous a aimé ? Le bon sens ou l'évidence nous invite à répondre « oui » à cette question. Or, l'observation clinique des couples en crise et en séparation nous force à répondre autrement. On peut certes prendre de la distance, cesser de côtoyer l'autre dans son quotidien. Construire une autre vie ou la refaire pour user d'une expression habituelle, mais sur le plan psychique, la séparation de l'autre est chose impossible, et plus encore lorsque ce couple a fabriqué des enfants. Notre corps et notre âme sont marqués, colorés, enrichis et blessés de cet autre et cela pour longtemps, voire pour toujours. Trop souvent notre attention se porte sur les enfants, sur leur sort, se disant que le couple une fois séparé ne nécessite plus d'intérêt. Dans une majorité de situations, cette posture est bonne. Cependant, il arrive quelquefois que la séparation ne soit qu'officielle, et que la rage, la colère et le désespoir agissent en sous-marin. Alors, en se posant sur l'hypothèse que la séparation est chose délicate, on voit très clairement que ce qui n'est pas réglé sur le plan conjugal se recycle au niveau parental. La parentalité devenant une scène de théâtre où se rejoue à n'en pas finir les conflits conjugaux anciens et actuels. La difficulté majeure relève du déni de cette transposition. Ce déguisement relationnel offre l'avantage aux partenaires de continuer indéfiniment à faire vivre un ersatz de leur couple, accompagné dans certains cas du commentaire « *ce n'est pas ma faute mais celle de mon ancien(ne) compagnon – compagne* », situation étrange de deux acteurs qui se disent capturés par l'attitude de l'autre.

A ce jeu, il y a solution, et elle commence par « mettre les enfants en congé » ...

INSTITUT PLURIDISCIPLINAIRE D'ETUDES SUR LA COMMUNICATION (I.P.E.C.)

Siège : 3, Rue de la Charité – 04300 Forcalquier

Adresse postale : Secrétariat – 111, Rue de la Ferme Bernard – 04140 Seyne

N° d'enregistrement : 0131022475 – N° d'agrément : 93040065304 – Code APE : 804 C

N° SIRET : 44975612100025 – Association loi 1901

Certification QUALIOPi N° QUA21080059